

la décrit ici. J'ai ici un communiqué de la *Presse canadienne*. A mon avis, cette dernière ne fausserait pas la vérité.

Une VOIX: En quel sens l'honorable député a-t-il voté au sujet des régies?

M. GILLIS: J'ai voté en faveur de la mesure. Mais il n'y a plus de régies. Le Gouvernement se contente de vanter les régies. Les honorables députés qui siègent à ma droite n'en veulent pas, sauf dans la mesure où elles protègent la Canada Packers et les autres grosses sociétés.

Une VOIX: Non.

M. GILLIS: Les seules régies qui existent sont celles que j'ai signalées ce soir.

M. FULTON: Qui a voté en faveur de leur maintien?

M. GILLIS: Ce sont la Dominion Iron and Steel Company et d'autres entreprises de ce genre qui régissent aujourd'hui. Les puissances des rues Saint-Jacques et Bay font jouer les marionnettes.

Une VOIX: Il y aura une élection complémentaire à Halifax.

M. GILLIS: C'est dommage. Ce problème existe depuis que les gens de Provinces maritimes ont fait la folie de renoncer à la direction de leur propre pays et d'entrer dans une confédération qui n'a cessé de les étrangler. Ce problème existe là-bas depuis cinquante ans. Il n'est pas nouveau. Tout ce que nous demandons, c'est la restitution d'une partie des avantages dont on nous a privés et des richesses qu'on nous a arrachées.

Cette coupure, tirée d'un journal d'Halifax, démontre la gravité de la situation dans cette ville. L'article n'a pas été rédigé par les membres de la C.C.F. ni par des syndicats ouvriers.

Une VOIX: L'honorable député veut une régie privilégiée.

M. GILLIS: Ce communiqué de la *Presse canadienne* est daté du 5 juin. Je n'en lirai pas le commencement parce qu'il est trop violent. Voici ce que j'y relève:

"La situation n'est pas satisfaisante à Halifax et elle s'aggravera" a dit M. J. J. Kelly, inspecteur du service municipal du bien-être. "Je frémis en songeant au sort qui attend maintes personnes l'hiver prochain."

Le Dr A. R. Morton, commissaire de l'hygiène publique et du bien-être a convenu que "les conditions seront mauvaises cet automne".

Les prévisions les plus pessimistes sont celles de Mlle Helen Burgess, secrétaire du Bureau du bien-être familiale. "On se croirait aujourd'hui, dit-elle, aux premiers jours de la crise. Même ceux qui touchent les prestations d'assurance-chômage et les allocations familiales ne peuvent joindre les deux bouts."

Des fonctionnaires de la Commission de l'assurance-chômage ont dit aux journalistes

[M. Gillis.]

qu'environ 30 p. 100 des 2,590 chômeurs que compte la ville ne touchent aucune prestation de chômage, bien que certains d'entre eux y aient droit. Les prestations d'assurance sont versées pendant une période maximum d'un an, et les postulants doivent satisfaire à certaines conditions avant d'y avoir droit.

La ville n'a pas de programme d'assistance directe semblable à celui qui existait dans les années 30, et le maire J. E. Ahern a dit qu'elle ne songeait pas à s'en donner un. "J'espère, a-t-il ajouté, que nous n'aurons jamais à revenir à ce régime. La population veut du travail, non pas des secours."

Il a raison. Cependant, lorsqu'il n'y a pas d'emplois disponibles et que personne ne semble songer à en créer, il faut bien fournir aux chômeurs des secours sous une forme ou sous une autre. On ne peut pas les laisser mourir de faim sur le bord de la route. L'article ajoute:

Mlle Burgess a avoué que le Bureau du bien-être familial, qui vient en aide à la plupart des familles indigentes à même une caisse constituée par la Caisse de bienfaisance de la ville d'Halifax, n'a pu s'occuper que des cas les plus urgents.

Le principal motif qui m'a poussé à prendre la parole ce soir, c'est que je voulais mettre en lumière le fait que le gouvernement central empêche les gens de la Nouvelle-Ecosse de faire preuve d'initiative. J'espère que les exemples que j'ai cités amèneront le Gouvernement à supprimer les obstacles qui empêchent ces gens de créer du travail.

Quelques recommandations et je termine. D'abord, la Banque d'expansion industrielle devrait ouvrir une succursale en Nouvelle-Ecosse. Cette banque a été créée, si j'ai bien compris la discussion à laquelle a donné lieu son établissement, en vue de faciliter, dans l'après-guerre, la création d'industries secondaires par tout le pays. Elle n'a pas rempli ce rôle jusqu'ici, et l'on me dit aujourd'hui que sa fonction ne sera pas de travailler à l'établissement de nouvelles industries, mais de favoriser le progrès de celles qui sont déjà établies. Toutefois, les industries déjà établies n'ont pas besoin d'aide. La plupart d'entre elles sont florissantes et si elles désirent prendre de l'expansion, elles peuvent fort bien utiliser à cette fin le montant de la taxe sur les surplus de bénéfices qui leur a été remboursé. Tel est le motif du remboursement. C'est du moins celui qu'on a allégué.

Une VOIX: Lorsqu'il y a eu remboursement.

M. GILLIS: Elles ont déjà obtenu un remboursement intégral.

Lors de l'établissement de la Banque d'expansion industrielle, on nous a dit que cette institution avait pour objet de venir en aide aux particuliers ou aux groupes qui possédaient des capitaux et pouvaient satisfaire aux